

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI.

\$1.00 PAR ANNÉE.

HOULE & CIE., PROPRIÉTAIRES.

2 CENTIMS LE NUMÉRO.

LES DEUX FRÈRES

XXIV

LA BATAILLE—(Suite)

Comme la trappe était restée ouverte, la clarté de la cuisine descendait faiblement dans la cave et l'obscurité n'était pas assez grande pour que les gendarmes et leurs agresseurs ne pussent se voir.

Nicolas avait reçu plusieurs coups de tranchet, mais il était parvenu à renverser la Fouine. Quant aux Leloup, ils ne pourraient plus se servir de leurs fusils déchargés que comme d'une massue. Le brigadier avait fini par tirer son sabre; mais ni lui, ni Nicolas n'avaient jugé à propos de se servir de leurs carabines.

— Il nous les faut vivants, disait Nicolas.

Soudain un secours inespéré leur arriva. Le gendarme Martin apparut à l'orifice de la trappe; il avait brisé ses liens, il était libre. Le brave soldat, pendant la bagarre, avait eu le stoïque courage de se rouler jusqu'au feu et d'y exposer ses mains liées à la flamme, sans pousser un cri, jusqu'à ce que les cordes calcinées se brisassent à la suite d'un violent effort. Les mains libres, il avait dénoué les cordes qui lui attachaient les jambes. Puis s'élançant vers la trappe:

— Me voilà, camarades! s'écria-t-il.

— Des cordes, des cordes! répondit Nicolas.

Martin lui jeta les siennes. Puis il sauta dans la cave, et

alors l'issue de la lutte ne fut plus douteuse. Les gendarmes arrivèrent à se rendre maître des trois hommes et de cette furie qu'on appelait la Fouine. Cette dernière avait fini par laisser échapper son terrible tranchet.

Le petit Jean Blanc avait fait très-bravement sa partie dans le combat. Il était parvenu à terrasser le vieux et il le tenait

encore sous son genou quand Martin sauta dans la cave. Mais comme on attachait la Fouine et que les gendarmes vainqueurs mettaient les menottes aux trois hommes, il leur arriva du secours, à eux aussi, et la bataille recommença.

.....
 Quel était ce secours qui arrivait aux fermiers de la Fringale et à la Fouine? Nous avons dit qu'une fois le vin lâché dans la partie supérieure de la cuve, la soupape qui permettait de pénétrer dans la cachette ne pouvait plus se soulever, du moins sans que celui qui tentait de la faire jouer ne fit de grands efforts et ne courût le risque de se noyer dans le vin. La partie supérieure de la cuve était couverte par des planches que la Fouine avait soigneusement replacées après avoir fait cacher Jean Lapin et le forçat. Ces derniers, fort à l'étroit dans leur retraite, se heurtaient aux os du



Enfin, Martinot, tout lié qu'il était, parvint à se mettre à genoux.

toucheurs de bœufs, car depuis longtemps les chairs n'existaient plus, ces derniers, disons-nous, n'avaient d'abord entendu que des bruits confus.

— Les gendarmes jasant, disait Jean Lapin ; ne bougeons pas ! Quand la Fouine était, pour la première fois, descendue dans la cave et avait jeté un cri, Jean Lapin s'était pris à tressaillir.

L'air et la lumière lui arrivaient faiblement par le robinet, qui n'avait pas tout à fait la grosseur du bras ; mais il pouvait, en collant son oeil à l'intérieur, voir ce qui se passait dans la cave.

Au moment où la lumière s'était éteinte, Jean Lapin avait tout compris, mais il avait eu un moment d'hésitation, et Nicolas avait lâché le robinet.

— Bon ! nous voilà pris, avait dit le braconnier ; mais en même temps il avait entendu le coup de fusil de la Fouine, puis les quatre coups de feu des hommes et les cris de détresse poussés par Nicolas, et, comme la Fouine, comme les Leloup, il avait cru les gendarmes morts.

Le vin coulait toujours et remplissait peu à peu la partie supérieure de la cuve.

Mais lorsque la trappe se fut rouverte, lorsque l'échelle, secouée, eut jeté la Fouine et ses hommes dans la cave, quand enfin, la lutte s'était engagée terrible et sans merci entre les gendarmes et les Loups, alors Jean Lapin n'avait plus conservé qu'un espoir, c'est que les fermiers seraient les plus forts ; mais bientôt cet espoir s'évanouissant, il dit au forçat :

— Allons, camarade, il faut choisir : ou risquer de nous noyer, ou être pris tout vivants et sans pouvoir nous défendre.

Ce disant, il essaya de s'arc-bouter contre la soupape et de la soulever ; mais le vin était lourd et la soupape résista.

Alors il prit cette hache avec laquelle il avait assassiné M. Jalouzet, et, dans les ténèbres, il se mit à briser le ressort de la soupape. Soudain un flot de vin l'aveugla ; mais il ne lâcha point la hache et parvint à monter dans la partie supérieure de la cuve.

Les cris de la Fouine et le tumulte qui s'était fait dans la cave avait empêché les gendarmes d'entendre les coups de hache.

A demi asphyxiés, Jean Lapin, puis le forçat, arrivés l'un après l'autre dans la partie supérieure de la cuve, se trouvèrent n'avoir plus que du vin jusqu'aux aisselles ; alors Jean Lapin fit voler les planches d'un coup d'épaule, et sauta dans la cave, sa terrible hache à la main.

Le forçat n'avait pas d'armes, mais il prit une planche et s'en fit une massue.

Les Loups étaient hors d'état de recommencer le combat, ils n'avaient plus les mains libres ; mais la Fouine jeta un cri de triomphe :

— Frappe, Jean ! frappe, mon Lapin ! dit-elle.

Et, par un effort surhumain, elle parvint à délier ses mains et à se saisir de son redoutable tranchet.

Jean Lapin se jeta sur le brigadier et lui porta un coup de hache à lui fendre la tête. Le brigadier esquiva le coup, et Jean Lapin, entraîné, fit un faux pas et tomba. Mais alors un éclair brilla, et comme le braconnier se relevait, il fut atteint d'une balle en pleine poitrine. C'était le gendarme Martin, qui avait cru devoir faire usage de sa carabine.

— Ils ne m'auront pas vivants ! s'écriait la Fouine, qui s'était acculée entre deux futailles et faisait tournoyer son tranchet au-dessus de sa tête.

Soudain le forçat poussa un hurlement de bête fauve.

— Ah ! dit-il, c'est toi, Nicolas. Tu devais finir par être gendarme !

Et il se rua sur lui, avec sa pièce de bois, comme sur une muraille.

— Martinet ! exclama le gendarme.

Alors ces deux hommes se saisirent à bras le corps et luttèrent comme deux athlètes antiques.

— Il me faut ta vie ! disait Martinet.

Nicolas se défendait, mais il ne frappait pas. Enfin, cette lutte fratricide eut un terme. Le brigadier vint au secours de Nicolas et parvint à maîtriser le forcené.

En même temps, prenant sa carabine par le canon, le gendarme Martin abattait d'un coup de crosse le terrible tranchet de la Fouine, et le petit Jean Blanc se jetait sur elle.

Les trois Loups, réduits à l'impuissance, n'avaient cessé de vociférer ; mais force était restée à la loi.

Jean Lapin se tordait dans les dernières convulsions de l'agonie, et vomissait des blasphèmes entremêlés de flots de sang.

— Je ne serai toujours pas guillotiné, moi, disait-il, j'ai mon compte ! A bas les gendarmes !

Une fois le forçat et la Fouine solidement garrottés, les trois gendarmes et le petit Jean Blanc se regardèrent et se consultèrent sur le parti à prendre.

— Je vais courir à Laneuville, dit l'enfant ; j'amènerai du renfort.

Les gendarmes étaient tous blessés, plus ou moins grièvement.

Nicolas avait reçu plusieurs entailles du terrible tranchet, et il était couvert de sang. Mais il songeait bien à ses blessures, en vérité ! Le malheureux regardait le forçat, qui maintenant gardait un silence farouche, et il se disait que ce forçat était son frère, et que c'était lui qui allait être obligé de le livrer à la justice.

Une heure après le départ de Jean Blanc qui, pour aller plus vite, avait sauté sur l'unique cheval de la ferme, le juge de paix arriva renforcé du garde-champêtre et de plusieurs habitants du bourg, armés de fusils, lesquels s'étaient mis spontanément à sa disposition. Il était à peine trois heures du matin.

Après s'être assurés que la cave n'avait pas d'autre issue que la trappe, les gendarmes y avaient laissé leurs prisonniers, et, à l'aide de l'échelle qu'ils avaient eu soin de retirer ensuite, ils étaient remontés dans la cuisine de la ferme pour laver et panser leurs blessures.

Quand le juge de paix arriva, les prisonniers furent extraits l'un après l'autre.

Jean Lapin n'était pas mort ; il continuait à blasphémer et se vantait de l'assassinat de la nuit précédente.

La Fouine et les fermiers hurlaient comme des bêtes féroces. Seul, le forçat ne disait mot.

On l'interrogea, il ne répondit pas.

D'où venait cette homme ? Nul ne le connaissait.

Nicolas détournait la tête et gardait un morne silence.

— Il faudra le mettre au secret, dit le juge de paix, qui était à cent lieues de supposer qu'il avait devant lui le frère de Nicolas.

Avant de quitter la ferme, on vida la cuve, la cachette fut mise à jour, l'argent volé à la Combette fut retrouvé, ainsi que les ossements du toucheur de bœufs.

Bien qu'il fût encore nuit lorsque les prisonniers et leur escorte arrivèrent à Laneuville, tout le pays était sur pied.

— Enfin ! disait-on avec soulagement, ils auront donc leur compte, les assassins de la Fringale.

Et les Leloup, ces gens qui, depuis vingt ans, faisaient trembler le pays, traversèrent le bourg au milieu des imprécations et des huées.

Il avait fallu mettre la Fouine, qui ne voulait pas marcher, sur le brancard de Jean Lapin.

Quant au forçat, il chemina toujours, muet et farouche, à côté de Nicolas qui, se reportant à quinze années de distance, songeait à sa pauvre mère et pleurait silencieusement.

XXV

LES DEUX FRÈRES

Laneuville est chef-lieu de canton et n'a d'autre prison qu'une sorte de petit cachot dans la caserne de gendarmerie.

Cependant il ne fallait pas songer à transférer les prisonniers à Avallon, avant d'avoir averti le procureur du roi et la brigade d'Avallon. Si les Leloup étaient exécutés à Laneuville, ils avaient cependant des amis dans cette population mal famée de charbonniers qui hantait les bois du Morvan, et on pouvait craindre que ces gens-là n'essayassent de délivrer les prisonniers à leur passage. D'ailleurs, le brigadier et les deux gendarmes étaient blessés et hors d'état d'entreprendre le voyage de Laneuville à Avallon et d'escorter à eux seuls des gens aussi déterminés et aussi désespérés.

On les enferma donc dans une des salles de la caserne, après les avoir solidement garrottés et on avertit en hâte le parquet d'Avallon qui, vraisemblablement enverrait une brigade de gendarmerie, un piquet d'infanterie pour escorter les prisonniers.

On laissa les trois Leloup et Jean Lapin ensemble, mais on isola d'eux la Fouine et le galérien.

La Fouine fut placée dans une pièce à part. Elle continuait à blasphémer et à se lamenter tour à tour, car elle était convaincue que Jean Lapin devait mourir, et elle aimait ce misérable et s'en vantait hautement.

Cependant, le médecin communal, appelé à donner ses soins aux blessés, avait extrait la balle et déclaré que la blessure n'était pas mortelle.

Cette déclaration avait frappé Jean Lapin de stupeur, et, il s'était mis à hurler :

— Je me laisserai mourir de faim, alors, car je ne veux pas de la guillotine.

Le galérien, dont rien ne pouvait vaincre le mutisme, était placé dans le cachot.

C'était une pièce de cabanon de six pieds carrés, prenant jour par une meurtrière et situé au deuxième étage.

La meurtrière était garnie de gros barreaux de fer et elle paraissait trop étroite pour laisser passer un homme. La porte était en chêne massif, solidement ferrée et fermée par une serrure et trois verrous. Jamais un prisonnier ne s'en était évadé.

Le galérien, qui refusait obstinément de dire son nom et de quel lieu il venait, reçut le soir la visite du juge de paix.

— Monsieur, dit-il à ce fonctionnaire, si vous voulez savoir qui je suis, envoyez-moi le gendarme Nicolas Sautereau, je le lui dirai.

Et comme le juge manifestait quelque étonnement, il ajouta ;

— C'est à prendre ou à laisser.

Le juge quitta le cachot et transmit à Nicolas la demande du prisonnier.

Nicolas était pâle comme un mort, mais le juge de paix attribua cette pâleur à la fatigue et au saug qu'il avait perdu.

— Je vous obéirai, monsieur, dit tristement Nicolas.

Et il se rendit dans le cachot du galérien et s'y enferma avec lui.

Celui-ci était assis, les jambes liées et les mains attachées derrière le dos.

— Ah ! te voilà, frère, dit-il avec un sourire triste, mais sans ironie.

— Malheureux ! murmura Nicolas, est-ce ainsi que je devais te revoir ?

— Que veux-tu, répondit Martinet, quand on est sur la pento on ne s'arrête plus. Ça devait finir comme ça.

— Ah ! frère, frère, dit le gendarme dont la voix trouvait des sanglots, notre race est donc maudite ?...

— Je crois bien que je monterai sur la guillotine, dit Martinet avec calme ; aussi j'ai voulu te voir pour te dire adieu.

— Mais comment étais-tu dans la ferme ? demanda Nicolas qui espérait encore que son frère était étranger à l'assassinat de la Combette.

— Il y a des fatalités, reprit le forçat. J'étais au bagne, je n'avais plus qu'un an à faire...

— Et tu t'es évadé !

— Oui, et à force de fuir le bagne et de marcher devant moi, brisé de fatigue, mourant de faim, je suis arrivé dans ce canton, évitant les chemins, longeant les bois, j'ai rencontré Jean Lapin un soir, je n'avais pas mangé depuis la veille, il m'a emmené à la Fringale où on m'a donné à souper.

Nicolas espérait encore.

— Et tu y es resté, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Caché dans la cuve ?

— Oui, depuis l'affaire du vieux.

— Eh ! malheureux, tu en étais donc ?

— Oui, dit Martinet, mais ce n'est pas moi qui l'ai tué, ce pauvre vieux, c'est Jean Lapin.

— Qu'importe ! dit Nicolas les yeux pleins de larmes, tu es complice de l'assassinat.

— Je le sais et je m'attends à mon sort.

Le forçat parlait d'une voix émue et des larmes brillaient dans ses yeux.

— Frère, dit-il encore, je t'ai demandé parce que je voulais que tu me pardonnes. Dis, le veux-tu ?

Nicolas le prit dans ses bras, et l'y serra longtemps.

Le forçat continua.

— Je n'ai pas voulu dire mon nom, parce que ce nom est lo tien ; soit tranquille... on ne le saura pas.

— La justice le saura, dit tristement Nicolas.

— Oui, mais tard..., et quand j'aurai été transféré de nouveau au bagne... Car c'est au bagne que j'appartiens, c'est lui qui me réclamera, et c'est là que je subirai la suprême expiation.

— Non, dit Nicolas, tu te trompes encore.

— Je me trompe, dit-tu ?

— Oui, tu seras jugé par la cour d'assises de ce département avec Jean Lapin, avec tous les Leloup, et vous serez condamnés ensemble.

— Ah ! mais c'est affreux ! murmura le forçat en éclatant en sanglots. Tu seras déshonoré, mon pauvre Nicolas. La honte qui me couvre rejaillira sur toi.

Et le forçat pleurait de vraies larmes.

— Que la volonté de Dieu soit faite ! murmura le pauvre gendarme.

Mais le forçat reprit :

— Frère, depuis ce matin je regarde avec tenacité ces barreaux de fer qui sont là-haut.

Nicolas tressaillit.

— Je les regarde toujours. J'ai beau détourner la tête, une

sorto de fascination m'attiro et mes yeûx ne les peuvent quitter. Sais-tu pourquoi ?

- Non, répondit Nicolas surpris.
- Quand serai-je transféré hors d'ici ?
- Demain.

Le forçat soupira.

— En regardant ces barreaux, continua-t-il, je me dis que si mes mains étaient libres, je pourrais prendre la corde qui les lie...

- Tais-toi, dit Nicolas qui devinait la pensée du forçat.
- L'attacher à l'un de ces barreaux.
- Tais-toi ?

— Puis la passer à mon cou...

— Frère! frère! murmura le gendarme, ne me tente pas.

— Monter sur cette ohaise, puis la repousser du pied;... et tu ne serais pas déshonoré par mon sang inondant l'échafaud.

Nicolas avait caché sa tête dans ses mains.

Le forçat poursuivit :

— Ni Jean Lapin, ni les autres savent mon nom. L'enquête que l'on fera après ma mort n'aboutira pas.

— Frère!...

— On m'entertera dans un coin, sans avoir pu pénétrer le mystère qui m'environne, et tout sera dit.

— Mais, malheureux, dit Nicolas, ai-je le droit de favoriser ton suicide ?

— Tu es mon frère...

— Mais avant d'être ton frère, ne suis-je pas le soldat de ce drapeau sacré qu'on nomme la loi ?

— Tu ne te souviens donc plus de notre mère ?

— Oh ! dit Nicolas, tais-toi, frère, tais-toi...

— Et notre pauvre sœur... la Mariette...

Nicolas jeta un cri ; et dès lors le forçat parla tout seul.

Martinet pleura, pria, parla éloquentement ; il invoqua la mémoire de leur mère, il répéta plusieurs fois le nom de cette sœur adorée de Nicolas et dont le nom allait retentir sous les voûtes d'une cour d'assises...

Nicolas pleurait à chaudes larmes et se taisait.

Enfin, Martinet, tout lié qu'il était, parvint à se mettre à genoux devant son frère. Mais alors le soldat, incarnation vivante de la loi, ferma son cœur à la voix qui lui parlait au nom de l'honneur personnel, au nom sacré de la famille...

Et, se redressant, il dit à Martinet :

— Un gendarme ne transige pas avec son devoir ! Adieu, frère !

Et il sortit du cachot, le visage inondé de larmes, mais le front haut, comme il convient à un homme qui a la conscience d'avoir fait son devoir.

XXVI

L'ÉVASION DE MARTINET

La voix du sang s'éveille à de certaines heures avec une impérieuse éloquence. Nicolas passa une nuit épouvantable.

Cet homme voué à une expiation suprême, n'était-ce pas son frère ? Ils étaient nés de la même mère, ils avaient vécu sous le même toit pendant toute leur enfance et partagé le même pain... un pain amer, il est vrai, et qui manquait souvent dans la hutte du braconnier.

A cette heure il ne se souvenait plus des mauvais traitements que Martinet lui avait fait subir ; il avait oublié que ce frère dénaturé avait, autrefois, tiré sur lui comme sur une pièce de

gibier ; il ne se souvenait pas davantage que la nuit précédente il s'était rud sur lui avec furie, lui disant :

— Nicolas, il me faut ta vie !

Nicolas ne se rappelait plus quo ce frère repentant dont il avait vu couler les larmes.

Alors il songeait que ce frère appartenait à la justice et que la justice serait pour lui inexorable. Et dans l'avenir, il voyait se dresser l'échafaud ! Cette vision le clouait immobile au sol, et il n'osait quitter sa chambre.

La nuit s'écoula ainsi tout entière.

Au petit jour, en proie à une fièvre ardente, Nicolas se leva, sortit sur la pointe du pied et alla coller son oreille contre la porte du cachot.

Il n'entendit aucun bruit.

Alors il se risqua à appeler :

— Martinet ! frère !...

Aucune voix ne lui répondit.

Il dort ! pensa-t-il.

Et il se sauva tout en larmes...

A sept heures du matin, les habitants de Laneuville entendirent un roulement de tambour. Puis ils virent arriver une brigade de gendarmes à cheval, commandée par un maréchal des logis et accompagné par une demi-compagnie d'infanterie ayant un lieutenant à sa tête.

Avallon n'est pas une ville de garnison. Le parquet, sur l'avis du juge de paix de Laneuville, avait cru devoir demander de la troupe à Auxerre.

Derrrière le détachement, il y avait un cabriolet qui renfermait le juge d'instruction et le procureur du roi.

L'arrivée de ces troupes fut accueillie par des bravos et des cris de joie.

Les gendarmes et les soldats firent halte devant la caserne de gendarmerie.

Le brigadier de Laneuville, dont les blessures étaient légères,

Un médecin qui avait pansé le matin les deux gendarmes leur avait défendu de quitter leur lit.

Nicolas qui, la veille encore, était plein d'énergie, lui avait paru si souffrant et si abattu qu'il lui avait ordonné un repos absolu. Nicolas s'était bien gardé d'enfreindre les ordres du docteur ; il tremblait de tous ses membres à la seule pensée qu'il pouvait se retrouver en présence de son frère.

Pendant les magistrats, avant d'ordonner le transport des prisonniers, jugèrent nécessaire de contrôler l'enquête du juge de paix et de faire subir aux inculpés un nouvel interrogatoire.

Jean Lapin, qui avait plusieurs fois, pendant la nuit, tenté de se suicider et qu'on avait été obligé de garder à vue, avoua tout en proférant des blasphèmes.

La Fouine accueillit les magistrats avec des injures.

Quant aux trois Loups, ils nièrent énergiquement avoir pris part à l'assassinat du toucheur de bœufs et chargèrent de ce crime la Fouine et Jean Lapin.

Un prisonnier restait à interroger.

C'était cet homme dont on ne savait pas le nom, qui venait on ne savait d'où.

Jean Lapin avait bien dit qu'il se vantait d'être forçat évadé, mais il n'en avait pas la preuve.

Les magistrats se dirigèrent vers le cachot.

Ce fut le brigadier qui en ouvrit la porte ; mais soudain il poussa un cri d'étonnement et s'arrêta sur le seuil, muet et frappé de stupeur. Le cachot était vide.

(A CONTINUER.)

LA DUCHESSE DE NEMOURS

TROISIÈME PARTIE.

VI

REPENS-TOI.—(Suite)

Messire Olivier ne savait trop où diriger désormais sa course. En regardant au loin, il vit une forme sombre passer sous le lumignon de la Vierge, au carrefour du Paon; il s'élança, car il avait reconnu Blanche. La rue Saint-André-des-Arcs était alors la plus large et la plus belle voie de la rive gauche de la Seine. Messire Olivier, hâtant sa course, put gagner du terrain sur la fugitive, et quand celle-ci arriva derrière le Châtelet, messire Olivier n'était plus qu'à cinquante pas d'elle.

L'inconnue, que ce fût ou non madame Blanche, au lieu de franchir la voûte du Châtelet, s'engagea dans la rue de la Huchette pour gagner le petit pont de Notre-Dame. On eût dit qu'elle se sentait poursuivie, car elle pressait le pas à chaque instant d'avantage. Au moment où elle atteignait le parvis de la Cathédrale, messire Olivier était presque sur ses talons; mais les bonnes gens qui sortaient de l'office du soir, firent obstacle à Gravelle sous la porte même, et l'inconnue, qui était entrée, put se perdre dans l'ombre des bas-côtés.

Gravelle ne resta pas longtemps au dehors; il fallut que le flot des fidèles, qui sortait de l'église, cédât, bon gré mal gré, à sa fantaisie; mais la lutte dura bien encore quelques secondes, et quand il pénétra enfin dans la nef, son regard chercha en vain madame Blanche.

— Elle est là, se disait-il, j'en suis sûr, je l'ai vue!

La jalousie lui faisait bondir le cœur. Il allait, fouillant chaque recoin et plongeant son regard jusque dans la nuit sainte du confessionnal.

La vaste enceinte de Notre-Dame était presque déserte; on éteignait, l'un après l'autre, les cierges et les lampes. Une fois, en passant près de la chapelle Saint-Gervais, Olivier de Gravelle entendit un soupir dans les demi-ténèbres; il s'approcha, il vit un homme de grande taille prosterné et battant de son front les carreaux de marbre. Cet homme l'entendit, et comme Gravelle se détournait pour continuer sa recherche, il lui jeta d'une voix sourde ces deux mots:

— Repens-toi!

Gravelle passa, mais un frisson courut dans ses chairs.

Il n'y avait plus qu'une lampe allumée au centre de la nef. A quelques pas de cette lampe, vers laquelle un servent de sacristie s'avangait pour l'éteindre, deux femmes étaient debout, toutes deux voilées.

— Vous avez bien tardé! disait la plus âgée des deux femmes, Dieu veuille qu'il soit temps encore!

— Où faut-il aller, madame? demandait d'une voix tremblante l'inconnue de messire Olivier, car c'était elle, que faut-il faire pour le sauver?

— Il faut aller à la tour du Louvre, jeune fille. Il faut, vous qui avez le droit de commander, faire rentrer au fourreau les épées qui menacent sa poitrine!

— Je le ferai, Madame! s'écria Blanche, et si ma voix n'est pas écoutée, c'est mon cœur qu'il faudra percer pour arriver jusqu'à son cœur!

Les deux femmes se mirent à genoux et prièrent l'espace d'une

seconde, puis, se relevant, elles tombèrent dans les bras l'une de l'autre, et la plus jeune prit sa course vers la porte.

A ce moment, Gravelle pénétrait dans la nef; il n'avait qu'un pas à faire pour arrêter Blanche d'Armagnac, et sa main s'étendait vers elle, lorsqu'il vit s'élever devant lui la taille haute et fière de l'autre femme.

— Qui êtes-vous pour me barrer le passage? demanda-t-elle.

La femme inconnue releva son voile et la dernière lueur de la lampe tomba sur le pâle visage de madame Isabelle d'Armagnac, duchesse de Nemours.

Gravelle mit ses mains sur ses yeux et fit un pas en arrière tout chancelant et tremblant. Le servent avait éteint la dernière lampe; la grande nef de Notre-Dame était pleine de ténèbres, et dans cette nuit, la voix caverneuse de Guillaume de Soles s'éleva, qui criait:

— Repens-toi! repens-toi!

VII

LA LEÇON D'ARMES

Vis-à-vis du petit Pré-aux-Clercs, entre l'église Saint-Nicolas du Louvre et la Tour-qui-fait-le-coin, à cent pas environ du mur d'enceinte de Philippe-Auguste, qui joignait la porte Saint-Honoré à la rivière, il y avait une allée de grands arbres descendant jusqu'à la berge, cette partie de la berge servait de môle, et on l'appelait. l'Arriroit du Louvre, parce que c'était là que débarquaient les provisions du château.

Le crépuscule du soir était tout à fait tombé; les chalands ne circulaient plus guère sur le fleuve, fort embarrassé en cette saison et en cet endroit, il n'y avait plus que le passeur de l'île aux Vaches qui continuait sa navigation périodique devant la pointe de la Cité.

Des lueurs commençaient à briller aux fenêtres étroites de la Tour-qui-fait-le-coin, et aux meurtrières de ce donjon, auquel le théâtre a fait une si funeste renommée. La tour de Nesle.

— Au sommet des murailles du Louvre, le pas des hommes d'armes retentissait, et l'on entendait se répandre au loin, les cris monotones des sentinelles.

Le clapotement d'un bateau plat, bruit sur l'eau tranquille du fleuve, du côté du petit Pré-aux-Clercs, et l'on eût pu distinguer déjà une tache noire qui glissait en coupant le courant. En même temps, une voix de basse-taille, joyeuse et crânement timbrée, s'éleva dans la nuit. Cette voix disait une chanson que nous avons déjà entendue en d'autres temps:

Périne, ma Périne,
Lon li, lon la,
La deri, deri dera,
Périne, ma Périne,
Qu'as-tu fait de ton cœur?

A la fin de ce premier couplet, la tache noire, qui était une barque, voguait à proximité du rivage; elle contenait un homme d'armes, qui se tenait debout, et qui était le chanteur lui-même.

— Allons, Thomas, mon fils, dit-il, en s'adressant au bachelier, un coup de gaffe sur la gauche, pour faire pièce au courant, qui veut nous emmener au ruisseau du Roule. La Seine est douce cette nuit, et tu n'as pas eu de mal à gagner le beau liard marqué que j'ai pour toi dans ma poche.

Thomas donna le coup de perche, et le bateau vint heurter contre le galet de l'arrivoir. L'homme d'armes sauta sur la berge assez lestement pour un gaillard qui avait certes dépassé la quarantaine; il donna au batelier le rouge liard promis et poussa la complaisance jusqu'à remettre le chaland à flot d'un coup de pied.

— Bonne chance, Thomas, mon ami, dit-il, je croyais trouver ici de la compagnie, mais ceux qui ne sont pas venus, viendront. Si tu n'es pas trop las et que tu veuilles gagner quelque chose, amarré ton bateau sur l'autre bord, au coin de la petite Seine: ceux que j'attends, viennent de l'hôtel de La Marche, et tu les passeras.

Thomas dit merci et traversa la rivière.

L'homme d'armes était un beau soldat, qui portait à peu de chose près le costume que nous avons décrit dans l'un des précédents chapitres: il n'avait point d'armure proprement dite, les mailles et le cuir faisaient les frais de son accoutrement. A son baudrier pendait une épée démesurément longue, et un énorme paquet de plumes flottait au vent derrière sa toque,

— C'est pourtant vrai, grommela-t-il, en regardant tout autour de lui, je suis le premier au rendez-vous... Du diable si l'affaire m'importe cependant! Je viens là par vertu, comme si j'étais un chevalier errant!

Il essuya du revers de la main sa moustache épaisse, où perlaient quelques gouttes de vin épicé.

— Les autres ne sont pas si pressés que moi, poursuivit-il, et j'aurais pu boire encore deux ou trois tasses à la table du compère Pavot... un vieux coquin, sur ma vie, qui est devenu l'âme damnée de Graville, après avoir mangé le pain d'Armagnac!

Il marchait le long de la berge, cherchant à percer les ténèbres croissantes pour voir si personne ne venait.

— Moi, je porte les couleurs de Graville, c'est vrai, reprit-il encore, mais je me souviens d'Armagnac: la preuve, c'est que me voici en ce lieu. Me battre pour le fils de cette femme qui n'a pas eu confiance en moi, non, ce serait par trop niais; je ne vais pas jusque-là, mais d'un autre côté, laisser ce misérable Napolitain assassiner le fils de mon ancien maître, cela ne se peut pas non plus... Il est gentil l'enfant; je lui ai donné assez de leçons là-bas dans la forêt, pour qu'il puisse au moins se défendre. Je vais le mettre en garde contre la coquine de botte, et pour le surplus je ferai suivant ma conscience.

Ayant ainsi songé, il entama sans transition le second couplet de sa chanson favorite.

Qu'es-tu fait de ton cœur? (bis.)

F... me, ma Périne,

Lon li, lon la,

La deri, deri dera,

Périne, ma Périne,

Te faut-il un seigneur?

— Holà! fit-il, voici quelqu'un qui vient du côté de la porte Saint-Honoré, je gage que c'est mon beau jeune homme!

Des pas se faisaient entendre, en effet, à droite de l'enceinte du Louvre, on put ouïr une sentinelle crier qui vive! et les pas se rapprochèrent sans que le nouvel arrivant eût répondu à cet appel. L'homme d'armes regardait de tout ses yeux; il aperçut enfin dans l'ombre une forme haute et dégingandée qui marchait à grand pas en dehors de l'avenue.

— Vertubieu! pensa-t-il, mon jeune homme est pourtant mieux fait que cela!

La forme approchait et devenait distincte: c'était un homme d'armes aussi, grand, maigre, un peu voûté et portant de longs cheveux plats sous sa toque; il n'avait pas l'air absolument à l'aise dans son belliqueux harnais.

— Est-ce vous, mon cousin Jérôme? dit-il, quand il aperçut notre premier homme d'armes au bord de l'eau.

Celui-ci ne répondit pas et resta bouche béante: il se caressa la barbe, il se frotta les yeux, puis enfin il mit ses deux mains sur les épaules du nouveau venu.

— Est-ce que vraiment ce serait toi, Andréol? murmura-t-il d'un ton de stupéfaction profonde.

— Oui, mon cousin Jérôme, répondit Tranquille, dont la voix tremblait bien un petit peu; je vous remercie de bon cœur de ne m'avoir point manqué de parole, mais que cette nuit est noire, mon Dieu! Il ne doit pas faire bon pour se battre dans ces épaisses ténèbres.

— Ne t'inquiète pas, Andréol, répondit le soldat Jérôme Ripaille, les autres vont apporter des torches... mais où est ton élève? et pourquoi viens-tu le premier?

Tranquille hésita un instant avant de répondre, puis il dit en précipitant ses mots comme un homme qui veut se débarrasser d'une explication pénible:

— Jean d'Armagnac n'a passé quatre ou cinq nuits sans sommeil; il dormait tantôt, peut-être ne s'est-il pas éveillé.

— Comment! peut-être? s'écria Ripaille.

— Laissons cela, mon cousin Jérôme, interrompit le pédagogue, si Jean d'Armagnac ne vient pas, me voici, moi, pour le remplacer.

Il avait prononcé ces mots sans fanfaronade, mais d'un accent ferme, et en même temps à son insu, sa taille s'était redressée. Les yeux de Jérôme Ripaille avait eu le temps de s'habituer à l'obscurité; il considérait le pédagogue avec une surprise qui allait sans cesse augmentant.

— Par tous les diables, grommela-t-il, quand il se tient droit et qu'on n'y voit pas trop clair, il a presque la mine d'un soldat! Tout de même, ce n'est pas un homme ordinaire que le cousin Andréol! Cette nuit, où le duo de Nemours s'en alla de vie à trépas, il me semble voir encore sa figure, quand il me dit: Sauvons la mère et l'enfant, dussions-nous périr tous les deux!... Non, non, ce n'est pas un homme comme les autres!

Dans ces réflexions de Jérôme Ripaille, il entraînait peut-être une dose de remords, car Jérôme sentait bien qu'à cette heure son épée aurait dû être au service de Jean d'Armagnac.

— Ah! ça, mon cousin Andréol, reprit-il avec un certain embarras, sais-tu à quoi tu t'engages en venant ici à la place du jeune sire Jean?

— A mourir, répondit Tranquille simplement, je l'ai compris ainsi.

D'un geste brusque, Jérôme lui saisit la main qu'il serra entre les siennes, puis il se détourna et fit quelques pas le long de l'eau en fredonnant pour garder une contenance:

Te faut-il un seigneur (bis),

Périne, ma Périne.....

— Et sais-tu seulement tenir ton estoc? demanda-t-il en retournant vers Tranquille.

— Non, répondit le bonhomme, pas du tout.

— Ah! murmura Jérôme qui était en train de frauder sa conscience, si madame Isabelle avait eu confiance en moi, dans le temps, je me battrais bien volontiers ce soir pour le jeune sire

Jean, mais je te fais juge, mon cousin Andéol : comment la duchesse Isabelle m'a-t-elle traité autrefois ?

— Je comptais vous demander, ami Jérôme, dit Tranquille, au lieu de répondre, s'il vous plairait en attendant les gens de Graville, de m'apprendre à me tenir en garde ? J'ai encore quelques pièces de monnaie dans ma pochette, et je vous paierai ce qu'il faut pour cela.

S'il n'avait pas fait nuit noire, on aurait vu Jérôme Ripaille rougir jusqu'au blanc des yeux.

— Quant à cela, dit-il, mon cousin Andéol, je peux bien te donner pour rien un pauvre leçon. Et ce ne sera pas la première fois, ajouta-t-il en se souvenant avec plaisir de ce qu'il avait fait pour Jean d'Armagnac dans la forêt de Bénévent, ce ne sera pas la première fois que je dépense gratis mon savoir faire. Approche ici et dégaine comme un beau garçon. Je vais t'apprendre les deux principales parades qui nous sont venues d'Italie... Tu as le bras dix fois plus solide que je ne croyais, et, après tout, la chance d'un combat est toujours à la volonté de Dieu.

Tranquille dégaina, pas trop adroitement ; mais enfin il dégaina.

— Fais un demi-pas en avant par la jambe droite, lui dit Ripaille, de manière à laisser les trois quarts du poids de ton corps sur la jambe gauche : ceci, afin de pouvoir faire retraite ou te fendre avec une égale facilité.

Tranquille prit la pose commandée.

— Plus d'élégance ! s'écria Jérôme, en essayant d'accommoder les genoux raides du pauvre pédagogue ; les jambes jouent dans le noble art de l'escrime, un rôle tellement important que je ne saurais trop insister, dès cette première leçon...

— Hélas ! mon bon cousin Jérôme, interrompit Tranquille, arrivons je vous prie tout de suite au plus pressé : cette première leçon ne peut pas être bien longue, et songez que c'est aussi la dernière.

— Bien, bien ! grommela Ripaille. Tu as raison Andéol, et je ferai selon ta volonté. En garde donc, la dague dans la main gauche sur la hanche le bras droit plié en dedans, le coude au corps et la main haute ! Laisse-toi conduire, que diable ! et ne te raidis pas comme si tu étais déjà mort depuis quinze jours !

— Mon cousin, mon cousin, murmurait Tranquille, qui déjà suait à grosses gouttes, je vous jure que je fais de mon mieux !

Son harnais le blessait et gênait tous ses mouvements. Ah ! qu'il regrettait amèrement sa vieille soutanelle rompue par un si long usage à toutes les habitudes de ses membres !

Après un long et difficile travail, Jérôme parvint à le mettre en garde.

— Mon cousin, dit-il, dans cette position, tu pares en poussant vivement l'épée sur la gauche, et tu ripostes en étendant le bras droit devant toi. Cela s'appelle parer et frapper en quarte.

Tranquille répéta cinq ou six fois le mouvement, et en vérité il y allait de bon cœur.

— Ah ! ah ! fit-il avec le contentement naïf du néophyte qui pénètre le premier secret de la science, c'est cela que vous appelez frapper en quarte ? Eh bien je croyais cela plus malin... ça va tout seul, mon cousin Jérôme.

Jérôme souriait et, comme il avait du bon sang dans les veines, il s'échauffait en voyant l'animation croissante du pédagogue.

Quant à Tranquille, on n'avait plus besoin de lui dire : lèvez la tête ou le bras ; il se tenait ferme sur ses jambes et ne perdait pas un pouce de sa taille. Il frappait et paraît en quarte

comme un curagé ; c'était tout ce qu'il savait, on ne pouvait lui en demander davantage.

— Vivo Dieu ! disait-il en s'escrimant avec ardeur, je crois que je vais le massacrer en quarte, ce damné, qui en veut à la vie de mon jeune seigneur ! Je n'aurais jamais cru qu'il fut si facile d'apprendre le maniement des armes.

— Tu es une bonne âme, mon cousin Andéol, répliqua Jérôme tout ému, il y avait en toi l'étoffe d'un homme de guerre et c'est grand pitié que tu n'aies pas commencé plutôt, mais enfin prenons le temps comme il est, et achevons notre besogne... Y es-tu ?

— J'y suis ! répliqua Tranquille, en reprenant crânement sa garde de quarte.

Jérôme lui saisit la main pour la tourner en dehors, mais à ce moment un bruit vint de la rivière et Jérôme s'arrêta pour écouter...

— Oh ! oh ! pensa-t-il, est-ce le chaland de mon ami Thomas qui nous amène les gens de la noce ?

Il regarda vers le Pré-aux-clers, mais rien ne se montrait dans la nuit de ce côté ; au contraire, en amont, une lumière brillait sur l'eau à la hauteur de l'île du Passeur. Cette lumière marchait, allant de la rive gauche à la rive droite.

Ils ont pris le grand bac, pensa encore Jérôme, c'est donc qu'ils sont à cheval !

— Eh bien, cousin, dit Tranquille, je vous attends.

— Et ton bras se fatigue, n'est-ce pas, Andéol ? ces leçons « ir-
extremis, » comme aurait dit le chapelain de Bénévent, ne valent pas grand'chose... Ah ! si madame Isabelle avait eu confiance en moi, dans le temps !

Il versa le poignet de Tranquille de manière à placer son pouce en dessous.

— Jette le fer à droite, pour parer, dit-il en reprenant son ton de professeur, et riposte en poussant l'épée tout droit, la pointe au corps... Une ! deux !

— Une ! deux ! répéta Tranquille qui para et riposta dans le vide.

— Ceci est tierce, expliqua Ripaille dogmatiquement.

— Ouf ! fit Tranquille, après une demi-douzaine de passes, au premier abord, c'est fatigant, tierce ; mais on s'y habitue, et c'est en tierce que je vais transpercer le coquin !

— Cependant, poursuivit-il en ferraillant, la quarte est bonne aussi... Oui, mais la tierce... ah ! vive Dieu ! la tierce !

Il frappait comme un sourd.

— Tenez, cousin Jérôme, dit-il en s'asseyant tout essouffé, j'avoue que je suis fâché d'avoir l'embarras du choix. Pourquoi, vous autres hommes d'épée, avez-vous inventé la tierce puisque vous aviez déjà la quarte ?

— Il y a encore prime, répondit Ripaille avec un légitime orgueil, il y a encore seconde, quinte, sixte, septième, octave et le reste ! Sans parler des contre de quarte, et de tierce inventés par le grand Césarion de Florence, sans parler des parades composées, qui portent à l'infini le nombre de coups régulièrement possibles dans les armes,

— Eh bien, cousin, répliqua le bon pédagogue, qui était plus calme et plus gai que Ripaille ne l'avait vu en sa vie, j'aime bien mieux ignorer tout cela. Vive Dieu ! quarte et tierce ! c'est déjà trop de moitié... Tenez, voici une lumière qui vient vers nous du côté de la ville, je vais mettre à profit vos leçons !

La lumière venait, et l'on entendit des pas de chevaux sur la berge. Tranquille plongea ses doigts dans la poche de son justaucorps.

— Tenez, mon cousin Jérôme, dit-il en mettant dans la main du soldat une bourse assez maigre, il y a là-dedans quatre écus d'or dont la Pavot, ma parente, m'a fait largesse aujourd'hui. Demain matin, s'il vous plaît, vous vous rendrez à l'Abbaye et vous donnerez trois écus au père Antoine, mon confesseur, afin qu'il dise le plus de messes qu'il pourra pour le repos de mon âme.

— Audéol, allons, allons, voulut interrompre Jérôme, ne songeons pas à cela !

— J'y puis bien songer, mon cousin, répartit Tranquille en souriant, puisque j'y songe sans peur,

Ripaille se demandait à part lui s'il avait jamais vu un homme aussi véritablement brave que celui-là qui avait passé pour poltron, non-seulement auprès des autres, mais vis-à-vis de sa propre conscience, à lui pendant quarante ans de sa vie !

— Quant au quatrième écu d'or, poursuivit le pédagogue, je vous prie de l'accepter, mon cousin Jérôme, et d'en boire le montant à mon souvenir. Il me reste à vous remercier et à vous souhaiter bonne chance en ce monde. Voici Jean d'Armagnac et madame Isabelle qui n'ont plus de serviteurs... Mais je ne vous en dis pas davantage, mon cousin Jérôme. Durant quinze années Dieu a veillé sur la veuve et sur l'enfant ; j'ai confiance en la bonté de Dieu, à qui je donne mon âme.

Il se redressa et s'appuya sur la croix de son épée après l'avoir baisée. La lumière s'était là tout près, maintenant ; c'était une torche portée par un valet qui précédait trois cavaliers.

— Celui qui est en avant, c'est Vincenzo Tarchino, n'est-ce pas ? demanda Tranquille.

— Oui, répondit Jérôme, c'est l'Italien Vincent Tarquin.

— Done, s'écria le pédagogue, qui releva son épée et fit un pas vers la cavalcade. Mets pied à terre, Vincent Tarquin, traître et lâche. Tu es ici pour Olivier de Gravelle, lâche et traître comme toi. Je suis ici pour Jean d'Armagnac, comte de la Marche et du duc de Nemours. Approche ! Je t'attends !

La lumière de la torche tombait sur son pâle visage qui ressortait comme une auréole.

Tarchino sauta sur le galet de la berge et jeta la bride de sa monture à l'un des cavaliers qui le suivaient, il n'avait pas encore aperçu Jérôme Ripaille qui restait à l'écart et tournait le dos.

VIII

COMBAT DE NUIT

— Holà ! mon vénérable, s'écria Vincent Tarquin, en reconnaissant frère Tranquille, vous avez donc abandonné votre soutanelle et votre bonnet de magicien ? Je félicite mon jeune adversaire d'avoir trouvé pour second un galant tel que vous !

Il apercevait confusément la silhouette de Jérôme que l'obscurité lui faisait prendre pour Jean d'Armagnac.

— Allons, mon beau fils, poursuivit l'Italien en s'adressant au prétendu jeune homme, flamberge au vent, je vous prie. Le lendemain d'une fête on a besoin de dormir, dépêchons !

Il passa sur la gauche de Tranquille, qui demeurait immobile et silencieux au-devant de lui, pour s'approcher de celui qu'il prenait pour son véritable adversaire.

En le voyant avancer, Ripaille mit instinctivement la main sur la garde de son épée. A cause de son habileté proverbiale dans le maniement du fer, Tarquin était peut-être le seul homme au monde qui pût faire peur à Jérôme Ripaille. Du reste, il y avait réciprocité sur ce point entre le spadassin d'Italie et le soldat marcenair. Jérôme possédait, lui aussi, une belle réputation de pourfendeur.

Dès que Vincent Tarquin eut aperçu son visage, il recula d'un pas en palissant.

— Est-ce que je rétro ? s'écria-t-il. Êtes-vous ici pour vous battre contre les gens de la Marche, maître Jérôme ?

— Pas tout à fait, maître Vincent, répondit le soldat.

Il cachait son embarras réel sous un air de forfanterie.

— A parler vraie, reprit-il, j'en connais plus d'un qui mettrait flamberge au vent, comme vous dites, car ce bonhomme est un peu mon parent, et l'on peut bien se tailler quelques croupières entre gens de la même maison, sans manquer au respect dû au seigneur. Mais je m'en fais vieux, et l'âge amène la prudence. Je suis ici tout uniment parce que j'ai été homme d'armes de Nemours avant d'être homme d'armes de Gravelle, et qu'il me plaît de veiller, par mes yeux, à ce que rien de déloyal ne soit tenté contre l'héritier d'Armagnac.

— Croisez-vous donc les bras, ami Jérôme, et enseignez-moi seulement où je trouverai cet héritier d'Armagnac, car tout à l'heure, il m'a semblé que votre vénérable parent, qui a la cervelle un peu légère, et cela depuis longtemps, soit dit sans vous offenser, entamait un discours de procureur.

— Mon parent est un digne homme, répliqua Jérôme, qui mit le point sur la hanche ; il dit que ce serait grand dommage d'engager en la même partie de dés le plus noble sang du royaume de France contre votre sang, à vous.

— Oui-dà ! fit Tarchino. Est-ce aussi votre avis, maître Jérôme ?

— C'est mon avis, maître Vincent.

Tarquin tourna le dos et fit un pas vers ses deux compagnons, qui étaient restés à cheval.

— Voici une méchante aventure, grommela-t-il : nous avons manqué l'occasion hier, et l'occasion se moque de nous ce soir.

— Mon vénérable, reprit-il tout haut en s'adressant à Tranquille, celui qu'il vous convient d'appeler Jean d'Armagnac ne viendra pas, c'est bien sûr ?

— Je suis ici à son lieu et place, répondit frère Tranquille.

— Par la mort-diable ! s'écria Tarquin dont la colère cherchait une issue, quand on prend comme cela un nom de chevalier, on ne devrait pas agir en enfant poltron, et prêter son épée au premier histrion venu pour changer en farce grotesque une rencontre de vie ou de mort.

(A CONTINUER.)

COMMENCÉ LE 2 JANVIER 1880—(No. 2).

" LE FEUILLETON ILLUSTRÉ "

PARAIT TOUS LES JEUDIS.

ABONNEMENT:—Un an.....	\$1.00
do Six mois.....	0.50
do Trois mois.....	0.25
Le Numéro.....	0.06

Dans tous les cas strictement payable d'avance.

AUX AGENTS.—A ceux qui voudront bien se charger de la vente de notre journal, nous leur vendrons 16 centins la douzaine, payable à la fin de chaque mois, et 20 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir. Aussitôt après réception du montant de l'abonnement, nous enverrons le journal et le reçu.

Ces conditions sont invariables.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : " Feuilleton Illustré, Boite 1888 B. P."

HOULE & CIE., Propriétaires,

60, RUE ST. GABRIEL, MONTREAL